Mantes la Jolie

Dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit

Marc Jammet
Conseiller municipal PCF

" *Quand je nourrissais les pauvres, on me traitait de saint. Quand j'ai demandé pourquoi ils étaient pauvres, on m'a traité de communiste*".
Dom Helder Camara, archevêque brésilien, décédé en 1999, surnommé "l'évêque des bidonvilles".

Lettre d'informations municipales numéro 58. 2° trimestre 2010

2 mots clés pour 2010: solidarité et efficacité!

Garder le cap en 2010

du possible. Cet effort a naturellement une conséquence: nous reverrons la fiscalité légèrement à la hausse, à travers une augmentation des impôts locaux d'un peu plus de 1 %.

Retrouvez le discours de vœux 2010 sur www.mantesalajolie.fr à partir du 15 décembre 2009.

Mantes la Jolie

La lettre du maire, décembre 2009.
Le 18 décembre, la majorité de droite vote une **augmentation des impôts locaux de…8,5%**

Voir en page 2

Le deuxième tour des élections régionales a confirmé ce que laissait présager le premier tour: la droite a pris une bonne claque.
Elle ne l'a pas volée. Il en faudra d'autres car, sourde et obstinée, elle n'en a retenu aucune leçon.
Ainsi, à peine quelques jours après, le Conseil général a voté une augmentation de 14,8% qui va s'ajouter, à l'automne prochain à l'augmentation municipale de 8,5%.
Qu'en aurait-il été d'ailleurs si le fameux projet de circuit F1 avait été concrétisé alors qu'il prévoyait une subvention publique de 170 millions d'euros (*5 fois l'augmentation annoncée!!*)?
Il faudra donc d'autres claques pour cette droite. Et quel autre moyen que la gauche s'assume enfin? Qu'au lieu de vouloir à tout prix participer au pouvoir, elle se décide enfin à combattre pied à pied, à donner enfin la parole aux citoyens et à les entendre.
N'est-ce pas l'un des appels de ces milliers d'électeurs qui s'abstiennent parce qu'ils "ne s'y retrouvent pas", parce qu'ils n'ont plus confiance?
Par leur action inlassable et déterminée, les communistes de Mantes la Jolie ont dérangé. On a voulu le leur faire payer. Ils ont tenu. Ils continueront à "mettre les pieds dans le plat" sans compromission, pour Mantes la Jolie, pour Vous.

Bien à vous,

Marc Jammet.

PLAN MUNICIPAL DE FERMETURE DE NOS ECOLES

Le maire commence à manœuvrer en recul.

La droite locale n'a pas abandonné l'idée de faire des économies sur le dos de nos enfants. Elle vient, par exemple, de voter une modification des périmètres scolaires pour ne pas ré-ouvrir l'école Paul Bert.
Mais, devant la colère des parents et des enseignants, le maire commence à manœuvrer en recul. Il a dû ainsi s'engager à maintenir ouverte (*pour cette année*) l'école Les Mimosas qui était menacée de fermeture dès la ré-ouverture de l'école Marie Curie.
Avec tous ceux qui ne veulent pas s'en laisser conter, le COFERM (*Comité contre les fermetures de nos écoles*) continue son action chaque mardi devant les écoles. Près de 400 signatures ont déjà été collectées.

Voir pages 2 et 3

STATIONNEMENT.
Les Mantais devront mettre la main à la poche.

Le 18 décembre dernier, la droite locale a voté la privatisation du stationnement payant dont elle a confié la privatisation à la société Vinci.
En perspective: des augmentations de tarifs de 25 à 55% dans les parkings souterrains et en surface et … 750 nouvelles places payantes que la municipalité est en train de faire démarquer au sol (*photo ➔ Rue Emile Zola, entre la rue de la Liberté et la rue de Gassicourt*).

Voir en page 2

Le Muguet des communistes.

Comme chaque année, je participerai à la vente du Muguet le samedi 1° mai au matin devant le Café "Le Week-End".
Une double occasion pour les Mantais: de se faire plaisir ainsi qu'à celles et à ceux qui leur sont proches, de donner les moyens financiers aux militants communistes de Mantes la Jolie de continuer à agir pour Mantes la Jolie. Deux autres points de vente seront mis en place également samedi matin: devant la boulangerie de la Zac Henri IV et devant le café "Chez Michel" au Centre commercial Mantes II.

Première réunion contre la fermeture de nos écoles.

Au lendemain du vote du plan municipal de fermeture des écoles, plus de 40 Mantais ont participé à la réunion à laquelle appelait les partis locaux: PCF, POI, Gauche Debout, NPA et LO. La décision a été prise de se regrouper en collectif afin de mettre en échec ce plan. Décision suivie quelques jours ensuite de la création du Comité contre les fermetures de nos écoles (*COFERM*).

Contre les licenciements.

A l'appel du Comité local contre les licenciements, plusieurs dizaines de Mantais ont participé à la manifestation qui a eu lieu à Paris le 28 novembre 2009.

La tentative de censure du maire ➔ raté!

Les communistes de Mantes la Jolie le dérangent? Le maire n'avait rien de mieux que de modifier in-extremis l'arrêté municipal de réservation des salles municipales pour leur interdire le Local commun résidentiel à Gassicourt à l'occasion de la présentation de leurs vœux. Mais il avait compté sans la détermination des militants et le désavoeu des Mantais devant de telles pratiques. Le Maire a annulé ses vœux? Pas nous. Nous les avons tenus sur la voie publique en présence de plus de 60 personnes.

De conseil .....en conseil

Moins de stationnement gratuit.

Les promoteurs immobiliers ne devront prévoir qu'une place par logement au Val-Fourré (*contre deux*) et, au centre-ville, les loueurs de chambres d'étudiants n'auront plus à prévoir de place jusqu'à 10 chambres. (***Conseil du 23 novembre 2009***
Ont voté pour: Ump, Modem, Diversité.
Contre: PCF, PS, Décil.

Impôts locaux: + 8,5%

Contrairement à ce qu'avait annoncé le maire dans sa lettre aux Mantais, l'augmentation des impôts sera bien de 8,5%. (***Conseil municipal du 18 décembre 2009***) C'est, avant tout, l'échec de sa politique. Ainsi, pour avoir "perdu" 1.800 habitants (*destruction des logements sociaux*), la Ville se prive, chaque année, de 400.000 euros de dotation de l'Etat (*DGF*). Et, pour limiter "officiellement" les futures hausses d'impôts, le maire prévoit même de "fiabiliser les bases au moyen des permis de construire" (*en clair, pendant des années, le maire a délivré des permis de construire. Il va maintenant faire vérifier les surfaces pour les imposer*). La CAMY n'est pas mieux lotie. Il prévoit ainsi une réflexion sur ses financements propres (*en clair, il commence à envisager un impôt direct qui s'ajouterait à celui de la Ville*).
Ont voté pour: Ump, Modem, Diversité.
Contre: PCF, PS, Décil.

Les associations trinquent.

Pour la plupart des associations, les subventions sont inchangées depuis 5 ans (*sans tenir compte de l'inflation*). Quant à l'action culturelle, elle devient le "parent pauvre" avec des subventions en baisse. (***CM du 18 décembre***)
Ont voté pour: Ump, Modem, Diversité.
Abstention: PS, Décil. **Contre**: PCF.

Un 3° Marché du Val-Fourré?

Quelles seraient les conséquences pour les autres marchés de la Ville et pour les commençants de la dalle? Un tel marché est-il simplement viable? J'ai proposé, qu'avant de s'engager à l'aveuglette, la Ville prenne le temps de s'informer plus complètement, d'engager la concertation avec les principaux intéressés et se donne des outils d'analyse - notamment à travers la création d'un commission municipale à laquelle je me suis déclaré prêt à participer.
Refus net du maire qui semble, d'ailleurs, avoir déjà choisi le futur délégataire. (***CM du 18 décembre***
Ont voté pour: Ump, Modem, Diversité.
Contre: PCF, PS, Décil..

Le maire fait intervenir la police municipale.

Du jamais vu à Mantes la Jolie. Pour empêcher les salariés des parkings de la Sotrema de s'exprimer, le maire a fait appel à la police municipale en plein conseil! (***Conseil municipal du 18 décembre 2009***)
Il y avait pourtant de quoi protester puisqu'avec la privatisation de la gestion du stationnement payant, les tarifs vont augmenter de 25 à 55% et 700 places supplémentaires payantes vont être crées sur la voirie communale.
Ont voté pour: Ump, Modem.
Contre: PCF, PS, Décil, Diversité.

Logement de fonction Ste Anne: la raison l'emporte.

Le gardien du cimetière de Gassicourt, et sa famille, étaient menacés d'expulsion par le maire. Mais la solidarité des agents et des Mantais en a décidé autrement. Article de presse, rassemblement (*photo 2 octobre 2009*) ont fait que la raison a fini par l'emporter. Un accord a finalement été trouvé. Je m'en suis félicité. (***CM du 18 décembre***)
Ont voté pour: l'unanimité des élus présents.

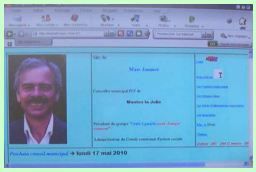

- **Site Internet** ➔ http://jammet.marc.free.fr
- **Pour m'écrire** ➔ Marc Jammet, 31 rue Pierre Curie 78200 Mantes la Jolie.

Si vous souhaitez recevoir des informations plus complètes et plus régulièrement (*une fois par semaine*), je peux vous les envoyer par Internet. Communiquez-moi simplement votre adresse e-mail.

Ré-ouverture de Curie.

Enfin! Après le déplacement forcé et précipité de l'école en juin 2007, celle-ci devrait normalement ré-ouvrir à la prochaine rentrée scolaire. Et, comme une bonne nouvelle ne va jamais seule, le Maire a annoncé que l'école maternelle "Les Mimosas" n'y serait pas transférée .. l'année prochaine. (***Conseil municipal du 22 mars 2010***)

Nul doute que l'action des parents et des enseignants qui s'opposent au plan municipal de fermetures de nos écoles n'y est pas étranger.

Ont voté pour: l'unanimité.

Périmètres scolaires. Nos enfants "valsent"

Uderzo, est maintenant "pleine comme un œuf". Alors, plutôt que de ré-ouvrir l'école Paul Bert, le maire a préféré faire "valser" nos enfants d'une école à l'autre. (***CM 22 mars***)

Il décharge Uderzo de deux rues que l'on affecte à Ferdinand Buisson. Et, comme du coup celle-ci serait saturée, on décharge cette dernière de 5 rues que l'on affecte à Lachenal (*avec l'avenue du Gal De Gaulle à traverser pour nos enfants*).

Nos enfants sont ainsi utilisés comme "des variables d'ajustements". Non seulement, ce n'est pas sain mais cela n'empêche pas les fermetures de classes.

Ainsi, à la rentrée prochaine, 2 nouvelles fermetures de classes sont prévues: à Monet et à Vilmorin.

C'est d'autant plus scandaleux que, pour la première fois cette année, l'Inspection n'a pas pris en compte les chiffres fournis par les directeurs d'écoles mais ceux de la Municipalité … alors que cette délibération n'était pas encore votée.

Cette complicité politique entre le maire Ump et l'Inspection académique est révoltante.

Ont voté pour: Ump, Modem, Diversité. **Abstention**: PS, Décil. **Contre:** PCF.

40.000 euros pour Notre Dame

L'école privée va percevoir cette somme à raison de 374,16 euros par élève en maternelle et 255 euros par élève en élémentaire. (***CM 22 mars***)

La Ville doit-elle subventionner l'école privée alors qu'elle laisse nos écoles publiques sans moyens financiers?

Je ne le pense pas mais, pour tenir compte de "l'obligation légale" derrière laquelle allait se retrancher le maire, j'ai déposé un amendement.

Celui-ci précisait simplement que la Municipalité déplorait l'obligation légale qui lui était imposée et se prononçait pour que les fonds publics aillent à l'école publique.

La droite a dû jeter le masque. Elle a voté contre mon amendement.

Vote sur l'amendement.

Pour: PCF, PS, Décil. **Abstention**: Modem. **Contre**: Ump, Diversité.

Vote sur le financement de l'école privée.

Pour: Ump, Modem, Diversité. **Abstention**: PS en partie (*G. Quévarec et L. Thieffine*). **Contre:** PCF, PS en partie (*S. Germany, N. Diop, R. Atroussy*), Décil.

Chauffage urbain: une baisse en trompe-l'œil?

Le maire annonce une baisse de 30% du chauffage urbain … en 2013 grâce au bois utilisé comme combustible. (***CM 22 mars***)

Le problème, c'est que le bois n'aura rien à voir avec les économies annoncées. Il s'agit essentiellement de mesures fiscales (*revente à EDF d'électricité plus chère qu'elle ne la produit elle-même, baisse de la TVA*). Or, dès 2015, le prix du chauffage sera indexé sur le bois, devenu un produit de spéculation comme un autre. Pourquoi n'a-t-on pas exploré d'autres pistes - comme la géothermie par exemple et avec le concours d'EDF, service public? Car, au bout du compte, ce sont encore les Mantais qui risquent de payer l'addition.

Ont voté pour: Ump, Modem, PS, Décil. **Abstention**: PCF.

Merci pour les promoteurs

La Ville va subventionner l'achat d'appartements neufs. 80 subventions de 5.000 euros ont ainsi été budgétées mais … uniquement pour les achats auprès de 2 promoteurs: **Arc Promotion** (*Zac des Bords de Seine*) et … **Vinci** (*Bd Calmette*).

Ont voté pour: Ump, Modem, Diversité, PS, Décil. **Contre:** PCF.

Pour une ville à taille humaine.

Tout le quartier autour du CGR va être mis "en surveillance plus ou moins rapprochée" afin de permettre aux promoteurs d'y construire. A la clef, des préemptions en cas de vente, voire de possibles expropriations.

Ont voté pour: Ump, Modem, Diversité, Décil. **Abstention**: PS. **Contre**: PCF.

Le maire a encore menti.

Le 16 mars 2009, le maire avait chargé le CCAS de prévenir les expulsions. Or, au bout d'un an, rien n'a été fait. Je suis donc "revenu à la charge". Le maire a nié l'avoir dit. Ce qui est faux. (***CM 22 mars***)

La liberté d'expression a un prix.

Envoyé à 1.200 Mantais, les frais d'impression et d'affranchissement ce petit journal s'élèvent aux environs de 1.300 euros. Vous pouvez, si vous le souhaitez, contribuer à informer les Mantais (*chèque à l'ordre de Marc Jammet, 31 rue Pierre Curie 78200 Mantes la Jolie*)

Sotrema. Braye-Vialay: pas un pour rattraper l'autre.

Après la privatisation de la partie "stationnement" de la Sotrema par la droite de Mantes la Jolie, le président de la CAMY, Dominique Braye, est "entré en scène" contre la partie "ramassage des ordures ménagères". Après une semaine de grève, non seulement, il n'a rien fait pour inciter la direction (*qu'il nomme*) à négocier mais il a fait voter à la CAMY une motion (*approuvée par la droite et le PS - hormis G. Quévarec*) menaçant de faire appel au privé. Les communistes de Mantes la Jolie, quant à eux, sont venus apporter leur soutien aux salariés en grève qui ont fini, d'ailleurs, par gagner.

(*Photo: le soutien des communistes aux salariés sur le site*)

Compte de campagne approuvé

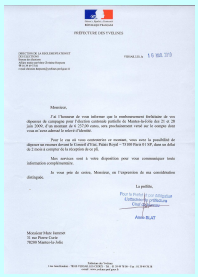

Mon compte de campagne pour l'élection cantonale partielle de juin dernier a été approuvé, tel qu'il avait été présenté, par la commission nationale des comptes. Ce compte s'équilibre à 6.517 euros. Les recettes proviennent des dons récoltés (*280 euros*), de deux prêts qui m'ont été consentis par des mantais (*4.000 euros*) et de la participation personnelle des candidats titulaire et suppléante (*2.237 euros*).

Les mardis de l'école.

400 signatures ont été collectées par les militants du COFERM. Chaque mardi, ils se présentent devant deux écoles de la Ville et proposent aux parents et aux enseignants de signer la pétition contre la plan municipal de fermetures (*photo: écoles Sévigné, Primevères et Glycines*)

Pour me rencontrer.

➔ Sur les marchés de Mantes la Jolie, le vendredi de 15h00 à 16h30 devant La Poste du Val-Fourré, le samedi de 10h00 à 11h30 entre les cafés "Le Coq Hardi" et "Le Sporting".

➔ Lors de mes permanences en mairie, sur rendez-vous, les mercredis après-midi à partir de 14h30. (06 07 67 41 29)

A VOTRE SERVICE.

Mercredi 17 février, un homme est décédé des suites directes de sa chute dans cet escalier (*rendu particulièrement glissant pendant les intempéries*). Mais, pour le président de Mantes Habitat, cela n'a rien à voir. Il refuse pour l'instant de couvrir cet escalier . Je n'en resterai pas là.

Je suis intervenu auprès de:

Coopération et Famille, EDF, Maire de Mantes la Jolie, Sous-préfet, départemental de la Sécurité publique, Entreprise générale du bâtiment, Président de Mantes-Habitat, Caisse Président du syndicat mixte du Mantois, Cetelem, Inspecteur d'Académie, Maire de Mantes la Ville, Ministre de la Santé, Directeur d'allocations familiales, CHRS, IRP, Maire-adjointe de Mantes la Jolie chargée des droits des femmes.

Pour:

une régularisation de charges locatives (*rue JB **Charcot***), le rétablissement de l'électricité dans un logement (*rue **d'Arnouville***), la sécurité des enfants qui traversent la rue ***de** Buchelay*, la circulation intempestive de quads (*rue **Chaptal***), l'attribution d'un logement social (*rues **Maurepas**, Dumont **d'Urville**, JB **Charcot**, de **la Somme**, F.**Pizarre**, d'**Arsonval** ainsi que **Foyer de la Chasse** à Limay*), le rappel à ses obligations d'un organisme de prêts personnels (*rue **de Buchelay***), une agression au sein d'un établissement scolaire (*rue **Saint- Nicolas***), un relogement suite à des violences conjugales (*rue **d'Arnouville***), l'obtention d'un visa sanitaire pour un enfant (*rue **Ronsard***), une porte fracturée par erreur lors d'une intervention policière (*rue James **Cook***), l'annulation d'une dette injustifiée (*rue JB Charcot*), la couverture d'un escalier dangereux (***Square du Mantois***), l'établissement d'un plan d'apurement de dette locative (*rue C. **Bernard***), la réparation d'une fuite d'eau (*rue C. **Bernard***), un conflit dans le cadre de la scolarité d'un enfant (*rue **Bretonneau***), une expulsion locative programmée (*rue **Mozart**. Je tiens à remercier Mr le Sous-préfet d'avoir pris en compte les arguments exposés et d'avoir bien voulu suspendre cette expulsion*).

J'ai reçu des réponses de:

la Caisse d'allocations familiales, Maire de Mantes la Jolie, Osica et Stif (*pour des interventions précédentes*), Président du syndicat mixte du Mantois, Ministre de la Santé, Ministre du travail, Sous-préfet, Directeur départemental de la sécurité publique, Président de Mantes-Habitat, Maire de Mantes la Ville.

QUARTIERS BRISES, QUARTIERS SPOLIES

L'arnaque de la rénovation urbaine à Evreux La Madeleine

Photo: quartier des Garennes à Mantes la Jolie le 16 avril

C'est le titre du livre que vient d'écrire Jacques Caron à partir de l'opération de renouvellement urbain du quartier de "La Madeleine" à Evreux. A travers le vécu de ce quartier, chacun reconnaîtra, à quelques nuances près, la situation des 700 quartiers en difficultés. En statisticien, observateur des faits, il montre comment les organismes de logements sociaux et les collectivités locales gèrent, décident des loyers, des impôts, des taxes pour que les plus pauvres puissent payer pour les plus nantis.

Prix de souscription (*avant le 15 mai*): 15 euros. A commander aux **Editions "Non lieu", 224 rue des Pyrénées 75020 Paris. Courriel:** editionnonlieu@yahoo.fr

AREP-CAMY: pour une gestion publique de l'eau.

Devant l'IUT, le 6 avril dernier, où se tenait une réunion "objective" sur l'eau ..en partenariat avec Véolia!

Pour contacter l'association. AREP-CAMY, Agora, 254 Bd du Mal Juin 78200 Mantes la Jolie.
http://www.mantes.eau.publique.free.fr

Vous m'avez écrit

Vous avez cité Voltaire dans le tract appelant au rassemblement pour vos vœux. Voltaire était, avant tout, un capitaliste qui n'a jamais eu qu'un soucis: l'argent, allant même jusqu'à pratiquer l'esclavage pour cela.

RR. Les Closeaux.

Le livre (*sur Voltaire*) que vous m'avez offert est édifiant sur ses pratiques et ses bassesses. Je vous remercie de cette rectification.

Un cas significatif est le déménagement forcé de l'école Marie Curie. En tant qu'enseignant titulaire .. j'ai affirmé (…) le scandale de déménager une école et de détruire des vestiges archéologiques pour répondre aux exigences des promoteurs immobiliers et commerciaux. (...). Electeur "bayrouiste-Modem", je savais bien que la fusion du Modem avec la liste Ump dès le premier tour des municipales 2008 serait une catastrophe pour notre ville (..). Sachez que vous n'aurez pas mon vote, mais je vous félicite de consacrer un article respectivement au COFERM et à "Justice pour Haïti", car ils représentent des causes qui, si elles ne changent pas le monde, contribuent à l'améliorer.

E.S. Centre-Ville

Je suis d'accord avec vous concernant l'augmentation du stationnement payant. Et pourtant, je possède quelques actions de la société Vinci. Sans doute allez-vous me dire que je suis une capitaliste mais je peux vous dire que je connais bien leurs pratiques et que les petits actionnaires sont souvent lésés.

Votre remarque est très pertinente. D'autant que c'était Vinci que je mettais en cause (*et le maire*), pas les petits actionnaires (*qui le sont quelques fois en tant que salariés*)

Les prochains conseils municipaux

➔ **Lundis 17 mai et 5 juillet à 20h30**

Avant chaque conseil municipal, j'organise une petite réunion pour le préparer à laquelle j'invite tous les Mantais. Ces prochaines réunions auront lieu au local commun résidentiel, 64 rue M. Brauntsein:

➔ **Vendredi 14 mai à 20h30** (*pour le conseil du 17*)
➔ **Vendredi 2 juillet à 20h30** *(pour le conseil du 5)*

Les séances des conseils municipaux sont publiques. Personne ne peut donc vous refuser l'entrée de l'Hôtel de Ville (*31 rue Gambetta, entrée "mariages"*)

Imprimé par Imprimerie du Mantois, 7 rue des deux gares 78711 Mantes la Ville. Tirage: 1.200 exemplaires. Diffusion sur Internet: 500.